

L'Observatoire Economique et Social

Note de conjoncture n°43

CONJONCTURE AGRICOLE

Evolution annuelle (sur la moyenne trimestrielle)	2016		2017		Au T2 2017, la progression des prix agricoles à la production s'atténue en raison du ralentissement des cours des produits végétaux et du recul des fruits et légumes.
	T3	T4	T1	T2	
Prix agricoles à la production (IPPAP)	+ 0,0 %	+ 3,2 %	+ 7,7 %	+ 4,9 %	La hausse des cours des céréales s'atténue (+ 6,8 %) dans un contexte de récoltes favorables en Russie et aux Etats-Unis. La croissance du coût des intrants se maintient (+ 0,8 % après + 1,0 % au T1 2017). Les prix des aliments pour animaux et de l'énergie progressent respectivement de 1,6 % et de 6,7 % sur un an. Au T2 2017, le rapport IPPAP-IPAMPA¹ progresse sur un an (+ 4,0 points) et fait suite à huit trimestres de hausses consécutives. L'excédent des échanges agroalimentaires diminue sur un an (- 30,2 %), tiré à la baisse par le recul des exportations de céréales (- 28,4 %) et par la hausse des importations de fruits et légumes (+ 8,7 %).
Prix d'achat des intrants (IPAMPA)	- 2,6 %	- 1,5 %	+ 1,0 %	+ 0,8 %	
Effet ciseau (Rapport IPPAP/IPAMPA)	+ 2,7 pts	+ 4,8 pts	+ 6,9 pts	+ 4,0 pts	
Solde des échanges agroalimentaires	-45,5%	-43,7%	- 43,1%	- 30,2%	

INTENTIONS D'EMBAUCHE DES SALAIRES AGRICOLES

Au T1 2017, les intentions d'embauche progressent de 1,9 % tous secteurs confondus. Les intentions d'embauche de travailleurs occasionnels et demandeurs d'emploi (TODE) dans le secteur de la production poursuivent leur progression ce trimestre (+ 1,3 % après + 1,5 % au T4 2016). Les intentions d'embauche en CDD hors TODE augmentent de 2,0 % et celles en CDI progressent de 5,3 %. Les intentions d'embauche s'orientent favorablement dans les secteurs de la production (+ 2,0 %), de la transformation (+ 0,8 %), du tertiaire (+ 1,1 %) et des « autres activités de service » (+ 2,3 %).	Evolution trimestrielle CVS (correction variations saisonnières)	2016			2017
		T2	T3	T4	T1
	Production	- 3,4 %	- 1,1 %	+ 0,9 %	+ 2,0 %
	Transformation	+ 0,2 %	+ 0,2 %	+ 0,3 %	+ 0,8 %
	Tertiaire	- 5,4 %	- 5,3 %	- 3,8 %	+ 1,1 %
	Autres activités de services	- 3,0 %	- 2,8 %	- 3,7 %	+ 2,3 %
	Total	- 2,8 %	- 1,1 %	+ 0,3 %	+ 1,9 %

Données sur l'emploi des salariés agricoles non disponibles.

Télécharger les données au format Excel : 

¹ IPPAP : Indice des Prix des Produits Agricoles à la Production ; IPAMPA : Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole

ECONOMIE DE LA SANTE

Evolution en ACM* (une correction des jours ouvrés est apportée aux remboursements de soins de ville)		2016		2017		Hausse des remboursements de soins de ville au régime agricole (+ 1,1 %) A la fin juin 2017, le nombre de patients au régime des salariés agricoles progresse de 2,0 %, mais à un rythme moins soutenu qu'à la fin du T1 2107 (- 0,5 point). Les évolutions des remboursements de soins de ville (+ 3,6 %) et des dépenses de cliniques (+ 0,3 %) dans ce régime sont par contre plus élevées (respectivement + 1,4 point et + 0,3 point). La progression sur un trimestre du rythme d'évolution des remboursements de soins de ville au régime des non-salariés agricoles (+ 1,5 point) est similaire à celle au régime des salariés. Les évolutions de la patientèle (- 3,4 %) et des remboursements de soins en cliniques (- 4,5 %) au régime des non-salariés restent proches de celles des trimestres précédents.
		T3	T4	T1	T2	
Nb de patients	Salariés	+ 2,9 %	+ 2,7 %	+ 2,5 %	+ 2,0 %	
	Non-salariés	- 3,1 %	- 3,1 %	- 3,2 %	- 3,4 %	
Remboursements de soins de ville	Salariés	+ 2,3 %	+ 2,7 %	+ 2,2 %	+ 3,6 %	
	Non-salariés	- 2,1 %	- 1,9 %	- 2,4 %	- 0,9 %	
Remboursements de soins en cliniques	Salariés	- 0,2 %	- 0,9 %	+ 0,0 %	+ 0,3 %	
	Non-salariés	- 4,9 %	- 4,8 %	- 4,3 %	- 4,5 %	

* Année complète mobile

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES (ATMP)

Le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles avec arrêt progresse au régime des non-salariés au premier semestre 2017 Le nombre de jours indemnisés et le montant des prestations* augmentent respectivement de 4,6 % et de 1,1 % au régime des non-salariés après une baisse observée au deuxième semestre 2016. Au régime des salariés, le nombre de jours indemnisés diminue de 0,2 % tandis que le montant des prestations* progresse de 0,4 %.		Evolution sur un an		2016		2017
				S1	S2	S1
Nb d'ATMP avec arrêt	Salariés			- 0,1 %	- 2,8 %	- 3,1 %
	Non-salariés			+ 4,1 %	- 10,3 %	+ 6,9 %
Nb de jours indemnisés	Salariés			- 0,8 %	- 1,1 %	- 0,2 %
	Non-salariés			+ 2,6 %	- 7,3 %	+ 4,6 %
Montant des prestations*	Salariés			+ 3,2 %	+ 1,1 %	+ 0,4 %
	Non-salariés			+ 4,0 %	- 4,3 %	+ 1,1 %

* Hors établissements publics

FAMILLE

Evolution trimestrielle		2016		2017		Poursuite de la montée en charge de la prime d'activité et progression dynamique du nombre d'allocataires du revenu de solidarité active Avec 103 061 allocataires en juin 2017, la montée en charge de la prime d'activité se poursuit au régime agricole. Le nombre d'allocataires progresse de 33,5 % sur un an, mais la croissance ralentit par rapport au mois de mars 2017 (+ 74,9 %). En juin 2017, 26 253 allocataires bénéficient du RSA au régime agricole. Les effectifs progressent de 9,0 % en glissement annuel, mais la croissance est modérée en rythme trimestriel (+ 0,9 %).
		T3	T4	T1	T2	
Nb d'allocataires de la prime d'activité	Salariés	+ 15,2 %	+ 5,4 %	- 0,9 %	+ 6,2 %	
	Non-salariés	+ 21,0 %	+ 8,3 %	+ 6,0 %	+ 4,6 %	
Nb d'allocataires du RSA socle	Salariés	- 0,7 %	+ 3,0 %	+ 6,7 %	+ 1,3 %	
	Non-salariés	+ 0,7 %	+ 4,3 %	+ 1,2 %	+ 0,2 %	

RETRAITE

Les effectifs de retraités non-salariés agricoles poursuivent leur baisse Au deuxième trimestre 2017, 1,40 million de personnes bénéficient d'une retraite au régime des non-salariés agricoles ; un effectif en baisse de 3,3 % sur un an. La diminution la plus importante concerne les droits personnels (- 3,5 %). Ce recul est lié essentiellement au nombre de décès, trois fois plus important que les attributions de droits personnels. Toutes durées de carrière confondues et hors retraite complémentaire obligatoire, le montant annuel moyen des pensions est en légère baisse sur un an (- 0,1 %). Au régime des salariés agricoles, l'effectif de retraités est stable sur un an (+ 0,1 %). Le montant annuel moyen des pensions, toutes durées de carrière confondues, diminue de 0,5 % sur un an.		Evolution sur un an		2016		2017	
				T3	T4	T1	T2
Nb de retraités	Salariés			+ 0,6 %	+ 0,5 %	+ 0,1 %	+ 0,1 %
	Non-salariés			- 2,9 %	- 2,9 %	- 3,1 %	- 3,3 %
Montant annuel toutes carrières confondues	Salariés			- 0,6 %	- 0,6 %	- 0,6 %	- 0,5 %
	Non-salariés			+ 0,0 %	- 0,1 %	- 0,1 %	- 0,2 %
Montant annuel moyen des pensions (carrière >150 trimestres)	Salariés			+ 1,0 %	+ 0,9 %	+ 0,9 %	+ 0,9 %
	Non-salariés			+ 0,7 %	+ 0,6 %	+ 0,6 %	+ 0,5 %

SOMMAIRE

Prix agricoles et échanges agroalimentaires au T2 2017	4
Intentions d'embauche des salariés agricoles au T1 2017	5
Économie de la santé : Les patients consommant des soins de ville à fin juin 2017	6
Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville à fin juin 2017	7
Économie de la santé : Les remboursements de soins en cliniques à fin juin 2017	9
Accidents du travail et maladies professionnelles au T2 2017 : salariés agricoles	10
Accidents du travail et maladies professionnelles au T2 2017 : non-salariés agricoles	11
Famille : Prime d'activité et RSA au T2 2017	12
Retraite au T2 2017.....	13

Télécharger les données au format Excel

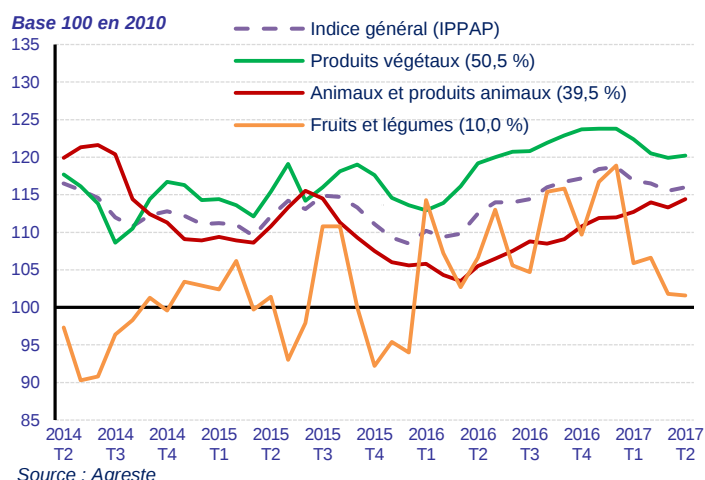


Prix agricoles et échanges agroalimentaires au T2 2017

Au T2 2017, la progression des prix agricoles à la production s'atténue par rapport au trimestre précédent (+ 4,9 %).

La progression des cours des **produits végétaux** ralentit (+ 3,3 % après + 8,5 %) et les prix des **fruits et légumes** baissent de 2,1 % (après + 12,4 % au T1 2017).

Graphique 1 : Prix à la production des principaux produits agricoles



Au T2 2017, la hausse des prix des **céréales** s'atténue (+ 6,8 % après + 13,2 % au trimestre précédent) dans un contexte de récoltes favorables en Russie et aux Etats-Unis, associées à un niveau de l'euro élevé face au dollar. Parallèlement, la production nationale française de céréales a fortement progressé (+ 25,7 %) sur un an en raison du niveau historiquement faible des récoltes en 2016. Depuis le début de l'année, les prix des **vins** sont en léger repli sur un an (- 0,3 %) malgré une chute de la production de 18,2 % entre 2016 et 2017.

Tableau 1 : Prix des produits agricoles à la production

Evolution en % sur un an	Pondér. Indice	2014	2015	2016	2016 T4	2017 T1	2017 T2
Indice général brut	100%	-5,2	-2,3	+1,1	+3,2	+7,9	+4,9
Céréales	18,8%	-13,8	-4,3	-9,2	-2,6	+13,2	+6,8
Vins	17,7%	+9,8	-0,8	+3,5	+3,8	+0,0	-0,3
Lait	14,7%	+7,0	-13,1	-6,4	-1,6	+9,8	+11,6
Gros bovins	9,6%	-5,7	-1,0	-5,0	-5,1	-0,3	+4,2
Porcins	5,4%	-8,5	-7,2	+3,0	+12,9	+22,3	+20,8
Légumes frais	5,3%	-7,7	+3,1	+9,9	+21,6	+19,9	-2,2
Oléagineux	4,9%	-15,1	+14,8	-2,8	+2,4	+14,7	+0,7
Volailles	4,6%	-6,8	-3,2	-0,6	-2,4	-1,9	-1,2
Fruits frais	3,5%	-18,6	+9,2	+5,5	+6,0	+7,7	-1,8
Œufs	1,5%	+3,1	+5,5	-2,7	+19,5	+14,7	+33,5
Ovins	1,0%	+2,8	-0,8	-2,4	+1,6%	-7,4%	+3,6%

Source : Agreste

Les prix des **fruits** (- 1,8 %) et des **légumes** (- 2,2 %) reculent au T2 2017, sous l'effet d'une consommation insuffisante et malgré des productions en recul (pommes : - 5,8 %, poires : - 1,9 %, fraises : - 2,4 %, tomates : - 2,6 %, courgettes : - 2,9 %). La hausse des prix des **animaux** (+ 6,2 %) est soutenue par les cours des **gros bovins** (+ 4,2 %), des **porcins** (+ 20,8 %) et des **ovins** (+ 3,6 %).

La collecte française de **lait** fléchit de 2,8 % au T2 2017. Les conditions climatiques estivales ont perturbé la pousse de l'herbe et ralenti la production. La baisse de la collecte et la demande des industriels soutiennent les prix du lait (+ 11,6 %).

Au T2 2017, la production d'**œufs** progresse de 5,9 % sur un an. Dans un contexte de demande soutenue, le cours de l'œuf rebondit (+ 33,5 %) par rapport au faible niveau de 2016.

Au T2 2017, la croissance du coût des intrants se maintient (+ 0,8 % après + 1,0 % au trimestre précédent).

Les prix des **biens et services** progressent de 0,5 % au T2 2017 en raison de la hausse des cours des **aliments pour animaux** (+ 1,6 %). La pousse de l'herbe limitée suite au manque d'eau début 2017 favorise le recours aux aliments industriels.

Le coût de l'**énergie** est en hausse de 6,7 % sous l'effet de la hausse du prix du baril de pétrole (+ 12,5 % depuis le T2 2016).

Dans un contexte d'atténuation de la baisse des prix des **engrais et amendements** (- 5,0 % après - 7,7 % au T1 2017), les livraisons d'engrais sont en repli.

Les prix des **biens d'investissement** progressent au T2 2017 (+ 1,8 %), à la fois sur le **matériel agricole** (+ 1,4 %) et sur les **ouvrages** (+ 3,0 %).

Graphique 2 : Prix d'achat des intrants

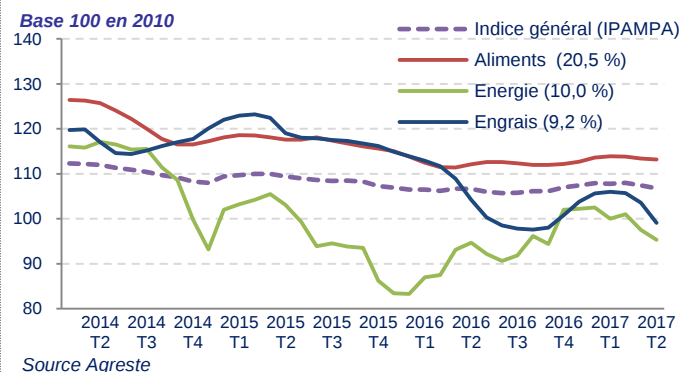


Tableau 2 : Echanges agroalimentaires

Cumul de janvier à juin En millions d'euros	Exportations		Importations		Solde		
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	Evol
Produits agricoles et alim.	29 635	30 026	26 221	27 902	3 413	2 124	- 37,8 %
Produits bruts	8 328	7 237	7 211	7 820	1 116	-584	- 152,3 %
dont céréales	4 492	3 214	854	974	3 637	2 240	- 38,4 %
dont légumes	1 373	1 475	1 873	2 087	-499	-612	- 22,5 %
dont fruits	905	949	3 311	3 547	-2 407	-2 598	- 8,0 %
Produits transformés	21 307	22 789	19 010	20 081	2 297	2 708	+ 17,9 %
dont boissons	6 752	7 425	1 648	1 741	5 105	5 684	+ 11,3 %
dont viandes	2 100	2 155	2 587	2 681	-486	-526	- 8,2 %
dont produits laitiers	3 134	3 293	1 581	1 906	1 553	1 387	- 10,7 %
dont produits fruits et légumes	965	1 030	2 384	2 529	-1 419	-1 499	- 5,6 %

Source : Agreste

L'excédent des échanges agroalimentaires s'établit à 2,1 Mds €, en baisse de 37,8 % au T2 2017.

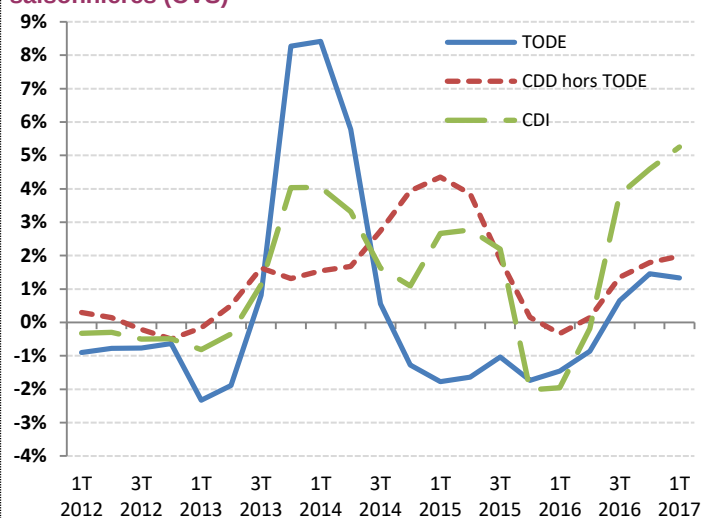
Le solde en **produits bruts** devient négatif sur un an. La valeur des exportations de **céréales** diminue de 28,4 %, en lien avec la baisse des quantités d'orge vendues (principalement à la Chine) et de maïs suite aux mauvaises récoltes de 2016.

Le déficit commercial des légumes s'accroît de 113 millions d'euros sur un an, la hausse des exportations (+ 7,4 % soit + 102 millions) n'a pas permis de compenser la croissance des importations (+ 11,5 % soit + 214 millions).

L'excédent des échanges en **produits transformés** s'établit à 2,7 Mds € (+ 17,9 %), porté par la hausse des exportations de **boissons** (+ 10,0 %), à la fois sur les **vins** (+ 13,3 %) et sur les **alcools** (+ 8,9 %), en l'occurrence le cognac exporté vers la Chine et les Etats-Unis.

Intentions d'embauche des salariés agricoles au T1 2017

Graphique 1 : Evolution des intentions d'embauche par type de contrat, en glissement trimestriel corrigé des variations saisonnières (CVS)



Source : CCMSA

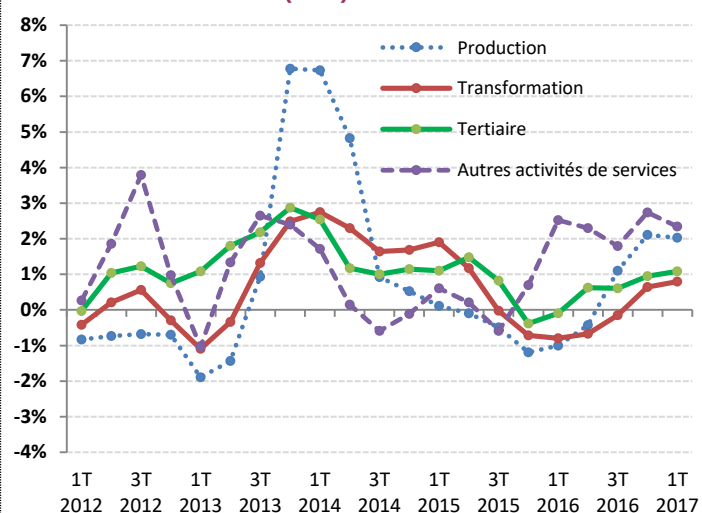
Progression des intentions d'embauche

Au 1^{er} trimestre 2017, le nombre total d'intentions d'embauche s'établit à 271 182 en données brutes, en progression de 1,8 % (en glissement trimestriel CVS) par rapport au trimestre précédent.

Déjà à la hausse le trimestre précédent (+ 1,5 %), les intentions d'embauche de travailleurs occasionnels et demandeurs d'emploi (TODE) dans le secteur de la production poursuivent leur progression ce trimestre (+ 1,3 %). Les intentions d'embauche en CDD hors TODE augmentent de 2,0 % (en glissement trimestriel CVS). Quant aux intentions d'embauche en CDI, elles progressent de 5,3 %.

Les intentions d'embauche hors TODE augmentent de 2,5 % et s'établissent à 136 695 unités en données brutes. Elles représentent 50,4 % du nombre total d'embauches.

Graphique 2 : Evolution des intentions d'embauche par grand secteur d'activité, en glissement trimestriel corrigé des variations saisonnières (CVS)



Source : CCMSA

Augmentation des intentions d'embauche quel que soit le secteur d'activité

Le secteur de la production est le principal pourvoyeur d'embauches du régime agricole et représente 73,2 % du total des intentions d'embauche au 1^{er} trimestre 2017. L'évolution de ce secteur conditionne directement l'évolution du régime agricole dans son ensemble. Les intentions d'embauche sont en hausse de 2,0 % ce trimestre.

Les intentions d'embauche progressent également dans tous les autres secteurs : transformation (+ 0,8 %), tertiaire (+ 1,1 %) et « autres activités de service » (+ 2,3 %).

Sigles : TODE: Travailleurs Occasionnels-Demandeurs d'Emploi, CDD: Contrats à Durée Déterminée, CDI: Contrats à Durée Indéterminée, CVS: Correction des Variations Saisonnières.

Contact : Guillaume Prevostat - DSEF Département Cotisations, AT et Fonds - prevostat.guillaume@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel



Économie de la santé : Les patients consommant des soins de ville à fin juin 2017

Tableau 1 : Evolution du nombre de patients en année complète mobile (ACM) par régime et classe d'âge

		Evolution ACM à fin juin 2017	Ecart par rapport à l'évolution à fin juin 2016 (en point)	Répartition à fin juin 2017 (en ACM)
Régime Agricole	moins de 20 ans	+ 0,4 %	- 2,3 pts	19 %
	20-64 ans	- 0,1 %	- 1,4 pt	45 %
	plus de 64 ans	- 1,2 %	+ 0,7 pt	36 %
	Total	- 0,4 %	- 0,8 pt	100 %
Dont Non-salariés 44 %	moins de 20 ans	- 3,4 %	- 1,1 pt	11 %
	20-64 ans	- 4,1 %	- 1,6 pt	33 %
	plus de 64 ans	- 3,0 %	+ 0,1 pt	56 %
	Total	- 3,4 %	- 0,6 pt	100 %
Dont Salariés 56 %	moins de 20 ans	+ 1,8 %	- 3,0 pts	25 %
	20-64 ans	+ 1,7 %	- 1,5 pt	56 %
	plus de 64 ans	+ 3,1 %	+ 1,7 pt	19 %
	Total	+ 2,0 %	- 1,3 pt	100 %

Source : CCMSA

Baisse des effectifs pour le régime des non-salariés et progression pour le régime des salariés

Le nombre de patients affiliés au régime agricole ayant consommé des soins de ville diminue de 0,4 % à fin juin 2017, alors qu'il progressait de 0,4 % un an auparavant.

Au régime des non-salariés, les effectifs de patients baissent de 3,4 %, soit à un rythme un peu plus soutenu qu'un an plus tôt (- 2,8 %). Cette baisse concerne toutes les tranches d'âge mais est plus marquée dans celle des 20-64 ans (- 4,1 %).

Bien que toujours nettement positif, le rythme d'évolution de la patientèle dans le régime des salariés perd 1,3 point sur un an (+ 2,0 % après + 3,3 % fin juin 2016). Les effectifs augmentent pour toutes les tranches d'âges.

A noter : le nombre de patients en ALD au régime agricole progresse de 0,6 %, après 0,2 % un an auparavant. Cette hausse concerne uniquement le régime des salariés agricoles dont les effectifs en ALD augmentent de 3,5 %. S'agissant du régime des non-salariés, le nombre de patients en ALD diminue de 1,2 %.

Sigles : ALD: Affection de Longue Durée

Contact : Sandrine Kehiri - DSEF Département Prestations maladie - kehiri.sandrine@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel



Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville à fin juin 2017

Tableau 2 : Evolution des remboursements de soins de ville du régime agricole à fin juin 2017

Prestations en soins de ville suivant le champ de l'ONDAM	Montants remboursés (en millions d'euros)	Taux d'évolution corrigé des jours ouvrés (en %)			Contribution des différents postes à la croissance des soins de ville (en point)		
	Régime agricole	Régime agricole	Non- Salariés	Salariés	Régime agricole	Non- Salariés	Salariés
Honoraires privés	1 062	+ 0,6 %	- 2,0 %	+ 3,7 %	+ 0,1 pt	- 0,4 pt	+ 0,9 pt
<i>dont honoraires médicaux</i>	895	+ 0,4 %	- 2,2 %	+ 3,7 %	+ 0,1 pt	- 0,4 pt	+ 0,7 pt
<i>dont honoraires dentaires</i>	143	- 0,6 %	- 4,2 %	+ 2,7 %	+ 0,0 pt	- 0,1 pt	+ 0,1 pt
Produits de santé	1 638	+ 1,1 %	- 0,6 %	+ 3,7 %	+ 0,4 pt	- 0,2 pt	+ 1,2 pt
<i>dont médicaments</i>	1 211	+ 0,4 %	- 1,6 %	+ 3,0 %	+ 0,1 pt	- 0,4 pt	+ 0,7 pt
<i>dont produits de la LPP</i>	428	+ 3,4 %	+ 1,9 %	+ 6,1 %	+ 0,3 pt	+ 0,2 pt	+ 0,4 pt
Prescriptions hors produits de santé	1 429	+ 0,5 %	- 0,7 %	+ 3,0 %	+ 0,2 pt	- 0,2 pt	+ 0,7 pt
<i>dont auxiliaires médicaux</i>	951	+ 0,9 %	- 0,1 %	+ 3,2 %	+ 0,2 pt	+ 0,0 pt	+ 0,5 pt
<i>dont laboratoire</i>	179	- 2,4 %	- 4,6 %	+ 0,7 %	- 0,1 pt	- 0,2 pt	+ 0,0 pt
<i>dont frais de transports</i>	295	+ 2,8 %	+ 0,9 %	+ 6,0 %	+ 0,2 pt	+ 0,1 pt	+ 0,3 pt
Total soins de santé	4 130	+ 0,8 %	- 1,0 %	+ 3,5 %	+ 0,7 pt	- 0,9 pt	+ 2,8 pts
Indemnités journalières (IJ)	539	+ 3,2 %	+ 1,2 %	+ 3,8 %	+ 0,4 pt	+ 0,0 pt	+ 0,8 pt
TOTAL SOINS DE VILLE	4 669	+ 1,1 %	- 0,9 %	+ 3,6 %	+ 1,1 pt	- 0,9 pt	+ 3,6 pts

Source : CCMSA

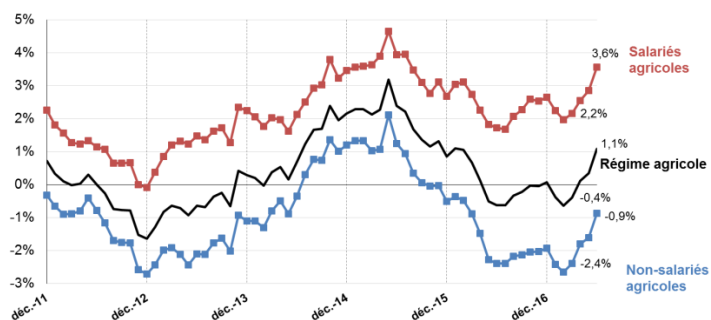
Hausse des dépenses de soins de ville de 1,1 % pour le régime agricole

Les dépenses de **soins de ville** du régime agricole, corrigées des jours ouvrés, augmentent de 1,1 % à fin juin 2017 ; évolution qui progresse de 1,5 point comparée à celle observée fin mars (- 0,4 %).

Ce rebond concerne les salariés et les non-salariés pour une amplitude similaire. La hausse des dépenses de soins de ville des salariés agricoles s'établit ainsi à 3,6 %, après 2,2 %.

Pour les non-salariés agricoles, les dépenses de soins de ville diminuent à un rythme nettement moindre (- 0,9 % après - 2,4 %).

Graphique 1 : Evolution des dépenses de soins de ville par régime



Source : CCMSA

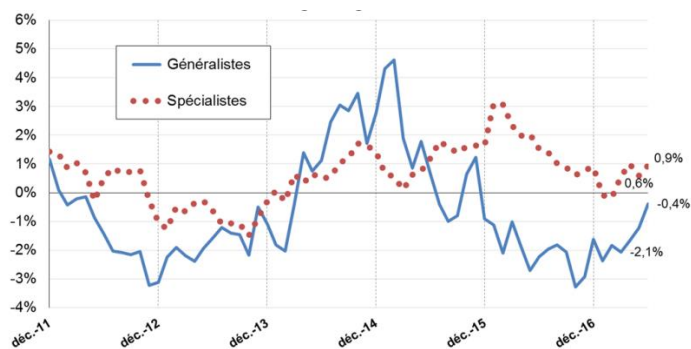
Remboursements des honoraires médicaux : + 0,4 % en données corrigées des jours ouvrables (CJO)

A fin juin 2017, la tendance s'inverse pour les remboursements des **honoraires médicaux** au régime agricole. Ils augmentent de 0,4 % après une baisse de 0,5 % fin mars.

Ce rythme d'évolution des dépenses traduit un net ralentissement de la baisse des remboursements des honoraires des médecins généralistes (- 0,4 % après - 2,1 %), associée à une hausse plus prononcée de ceux des médecins spécialistes (+ 0,9 % après + 0,6 %).

Ils traduisent l'impact de la revalorisation du tarif de la consultation de référence pour les médecins généralistes (Convention médicale 2016) qui passe de 23 à 25 euros au 1^{er} mai 2017.

Graphique 2 : Evolution des honoraires des généralistes et des spécialistes au régime agricole



Source : CCMSA

Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville à fin juin 2017

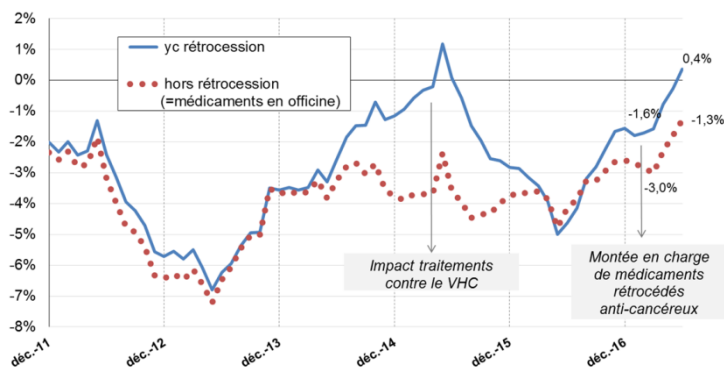
Remboursements des produits de santé : + 1,1 % en données corrigées des jours ouvrables (CJO)

L'évolution des **remboursements de médicaments** au régime agricole devient positive et passe de - 1,6 % fin mars 2017 à + 0,4 % à la fin du deuxième trimestre 2017.

Ce rythme des dépenses s'explique par la nette reprise des médicaments délivrés en officine dont l'évolution s'établit à - 1,3 % après - 3,0 % fin mars 2017 ; évolution la plus forte observée depuis janvier 2012.

A fin juin 2017, les remboursements des **produits de la LPP** augmentent de 3,4 % après 2,2 % en mars. Cette progression se retrouve dans le régime des salariés agricoles (6,1 %) et, dans une moindre mesure, chez les non-salariés agricoles (1,9 %).

Graphique 3 : Evolution des remboursements de médicaments au régime agricole



Source : CCMSA

Remboursements des prescriptions autres que les produits de santé : + 0,5 % en données corrigées des jours ouvrables (CJO)

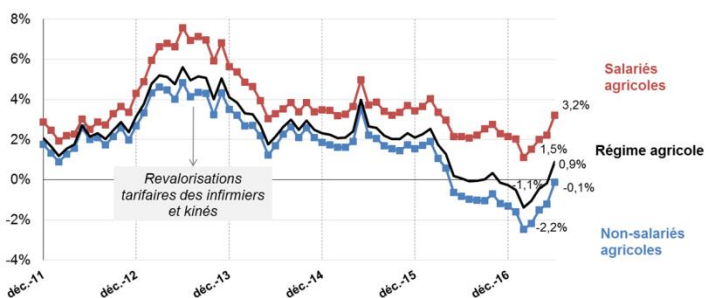
Les remboursements de soins réalisés par les **auxiliaires médicaux** au régime agricole augmentent de 0,9 % à fin juin 2017 après une baisse de 1,1 % à fin mars, soit une évolution supérieure de 2 points.

Cette tendance à la hausse se vérifie tant pour les remboursements d'actes d'infirmiers (2,2 points) que pour ceux des masseurs kinésithérapeutes (0,6 point).

Les remboursements de **frais de transports** du régime agricole augmentent de 2,8 % à fin juin 2017 après 1,1 % à fin mars.

Cette progression est tirée par l'augmentation des dépenses des salariés agricoles (6,0 %), et dans une moindre mesure par celle des non-salariés agricoles (0,9 %).

Graphique 4 : Evolution des remboursements des actes des auxiliaires médicaux par régime



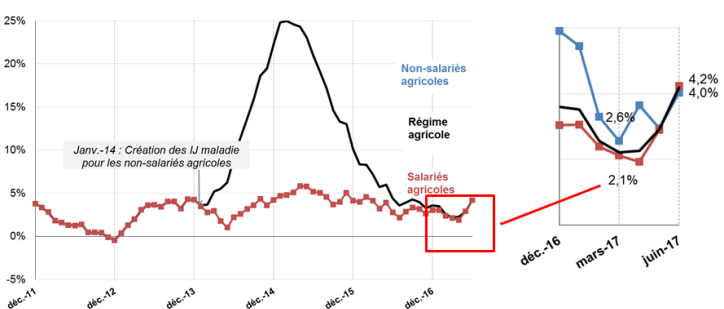
Source : CCMSA

Indemnités journalières maladie en hausse de 4,2 % au régime agricole

Les versements d'**indemnités journalières (IJ)** maladie augmentent de 4,2 % au régime agricole à fin juin 2017, après 2,2 % à fin mars.

Le deuxième trimestre 2017 confirme le rapprochement, observé le trimestre dernier, de l'évolution des versements d'indemnités journalières maladie aux non-salariés agricoles (4,0 %) avec celle des salariés agricoles (4,2 %).

Graphique 5 : Evolution des versements d'IJ Maladie



Source : CCMSA

Sigles : IJ: Indemnités Journalières, LPP: Liste des Produits et des Prestations, ONDAM: Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie, données CJO: données corrigées des jours ouvrés

Contact : Sabrina Hidouche - DSEF Département Prestations maladie - hidouche.sabrina@ccmsa.msa.fr

Économie de la santé : Les remboursements de soins en cliniques à fin juin 2017

Diminution des montants remboursés pour des soins effectués en cliniques

Les montants remboursés par le régime agricole pour des soins en cliniques, comptabilisés sur une année complète mobile, diminuent de 2,6 % à fin juin 2017, soit la même évolution qu'un trimestre plus tôt.

Le recul concerne les non-salariés (- 4,5 %), tandis que les remboursements sont en légère croissance pour les salariés (+ 0,3 %).

Pour l'ensemble du régime agricole, ce sont les frais relatifs aux activités de médecine, de chirurgie et d'obstétrique (MCO) qui contribuent le plus à la baisse des dépenses de cliniques (avec une contribution de - 2,2 points), et dans une moindre mesure les frais de soins de suite et de réadaptation (SSR - contribution de - 0,5 point).

Forte contribution des montants liés à l'objectif des dépenses de médecine, de chirurgie et d'obstétrique (ODMCO)

La tendance baissière des dépenses liées aux activités MCO s'accroît légèrement à fin juin 2017 pour atteindre - 2,7 %, soit - 0,3 point par rapport à la situation fin mars.

La diminution est conséquente pour les non-salariés (- 4,3 %), tandis que les remboursements sont relativement constants pour les salariés (- 0,1 %).

Les activités MCO contribuent fortement à la baisse des remboursements de cliniques (- 2,2 points) du fait de leur poids conséquent dans les dépenses (81,8 %).

Le recul s'explique en partie par la baisse du nombre de séjours et de patients pris en charge, en lien avec l'évolution de la population protégée par le régime agricole. De plus, le montant remboursé par séjour diminue assez fortement pour certains motifs de séjours, tels que l'hémodialyse ou l'intervention réparatrice pour hernies, du fait des baisses de tarifs intervenues lors des dernières campagnes tarifaires.

Atténuation de la baisse des frais de séjours en soins de suite et de réadaptation (SSR)

Le recul des frais de SSR continue de s'atténuer avec une évolution de - 3,6 % à fin juin 2017, soit + 1,2 point par rapport à la situation fin mars.

Au régime des salariés, les remboursements retrouvent la croissance après une année de baisse (+ 1,2 % après - 3,2 % à la fin mars). La diminution reste toujours forte chez les non-salariés (- 6,1 % après - 5,7 %).

Ce poste contribue à la baisse des dépenses de cliniques à hauteur de - 0,5 point.

Forte hausse des frais de séjours en psychiatrie

Les frais de psychiatrie augmentent de 6,0 % à fin juin, après une hausse de 1,5 % fin mars 2017.

La hausse s'observe dans les deux régimes avec une évolution de 4,2 % pour les non-salariés et de 7,0 % pour les salariés.

Du fait du faible poids du poste (2,8 %), les évolutions sont très volatiles et impactent peu le total des dépenses de cliniques.

Tableau 3 : Les montants remboursés par le régime agricole pour des soins en cliniques à fin juin 2017

	Répartition	Régime Agricole		Non-Salariés		Salariés	
		Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)
MCO	81,8 %	- 2,7 %	- 2,2	- 4,3 %	- 2,1	- 0,1 %	+ 0,0
SSR	15,4 %	- 3,6 %	- 0,5	- 6,1 %	- 0,6	+ 1,2 %	+ 0,1
PSY	2,8 %	+ 6,0 %	+ 0,2	+ 4,2 %	+ 0,0	+ 7,0 %	+ 0,1
TOTAL	100 %	- 2,6 %	- 2,6	- 4,5 %	- 2,7	+ 0,3 %	+ 0,1

Source : CCMSA

Sigles : MCO: médecine, chirurgie, obstétrique, PSY: psychiatrie, SSR: soins de suite et de réadaptation

Contact : Audrey Hengel - DSEF Département Prestations maladie - hengel.audrey@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel



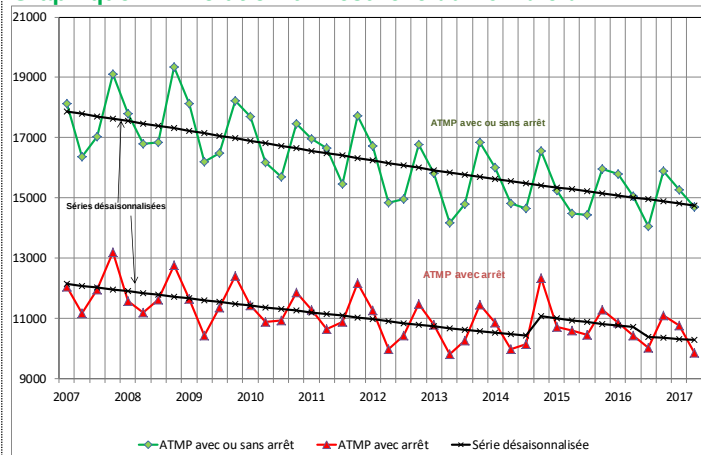
Accidents du travail et maladies professionnelles au T2 2017 : salariés agricoles

Diminution du nombre d'accidents du travail et maladies professionnelles (ATMP) avec ou sans arrêt au 1^{er} semestre 2017

Le nombre d'ATMP ayant donné lieu à un premier versement d'indemnités journalières (IJ) au 1^{er} semestre 2017 s'établit à 20 600 ATMP et diminue fortement sur un an (- 3,1 %). Cette baisse concerne les accidents du travail avec arrêt (- 2,9 %), les maladies professionnelles (- 2,5 %) et les accidents de trajet (- 6,1 %).

De même, les ATMP ayant donné lieu à un premier versement de soins de santé ou d'indemnités journalières diminue de 2,9 % et s'établissent à 30 000 ATMP. Tous les types d'ATMP sont en baisse. Le nombre d'accident du travail qui représente 81 % du nombre d'ATMP est en diminution de 2,2 %.

Graphique 1 : Evolution trimestrielle du nombre d'ATMP



Source : CCMSA

Stabilité du nombre de jours indemnisés au 1^{er} semestre 2017 (- 0,2 %)

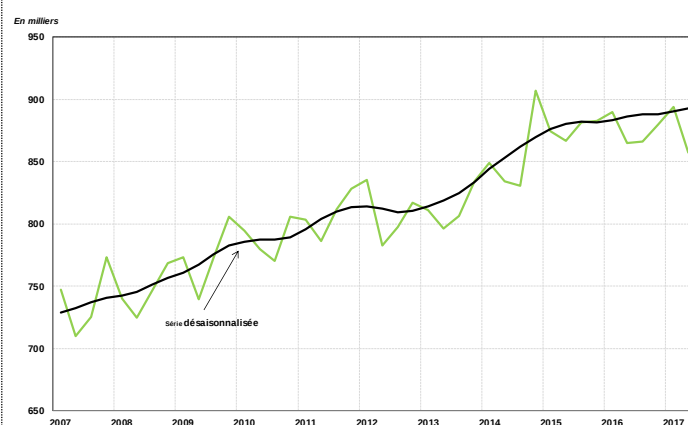
La tendance à la stabilisation du nombre d'indemnités journalières se confirme au 1^{er} semestre 2017 (après une hausse de + 0,5 % au T1 2017).

Le nombre de jours indemnisés diminue de 0,2 %. Il augmente pour les accidents du travail (+ 0,4 %) et pour les accidents de trajet (+ 3,6 %), il diminue en revanche pour les maladies professionnelles (- 2,6 %).

Le nombre d'IJ versées pour les 28 premiers jours d'arrêt diminue de 2,5 % tandis que le nombre d'IJ « majorées » comptabilisées à partir du 29^e jour d'arrêt augmente de 0,6 % sur un an.

Au 1^{er} semestre 2017, sur 1,75 million de jours indemnisés, seuls 46 % constituent des premiers paiements. Le nombre d'IJ des ATMP ayant généré un premier paiement d'IJ diminue de 0,2 %. Le nombre d'IJ des ATMP ayant donné lieu à paiement d'IJ avant le 1^{er} semestre 2017 est stable (- 0,1 %).

Graphique 2 : Evolution du nombre de jours indemnisés



Source : CCMSA

Progression de 0,4 % du montant des prestations versées au 1^{er} semestre 2017

Le total des prestations s'élève à 223,6 millions d'euros, en hausse de 0,4 %. Cette évolution s'explique par :

- la poursuite de la croissance du montant des indemnités journalières (+ 1,8 % par rapport au 1^{er} semestre 2016),
- la reprise de la croissance du montant des prestations de soins de santé (+ 1,1 %),
- compensées par la diminution du montant des prestations d'incapacité permanente (- 0,5 %).

La stabilité du montant des prestations est à mettre en relation avec la baisse de tous les indicateurs de sinistralité.

Tableau 1 : Evolution du montant des prestations ATMP (soins de santé, indemnités journalières, incapacité permanente)

	Montant au S1 2017 (en millions d'euros)	Evolution S1 2017 / S1 2016	Evolution S1 2016 / S1 2015
Soins de santé	14,4	+ 1,1 %	+ 0,1 %
Indemnités journalières	81,8	+ 1,8 %	+ 3,8 %
Incapacité permanente	127,5	- 0,5 %	+ 3,2 %
TOTAL	223,6	+ 0,4 %	+ 3,2 %

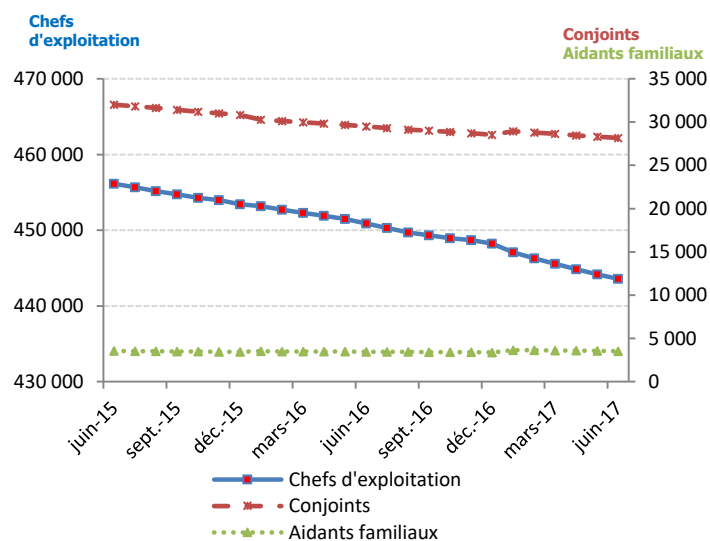
Source : CCMSA

Sigles : ATMP : Accident du travail et Maladie Professionnelle, IJ : Indemnités Journalières

Contact : Karine Danthez - DSEF Département Cotisations, AT et Fonds - danthez.karine@ccmsa.msa.fr

Accidents du travail et maladies professionnelles au T2 2017 : non-salariés agricoles

Graphique 1 : Evolution du nombre de chefs d'exploitation, de conjoints et des aidants familiaux affiliés à l'ATEXA



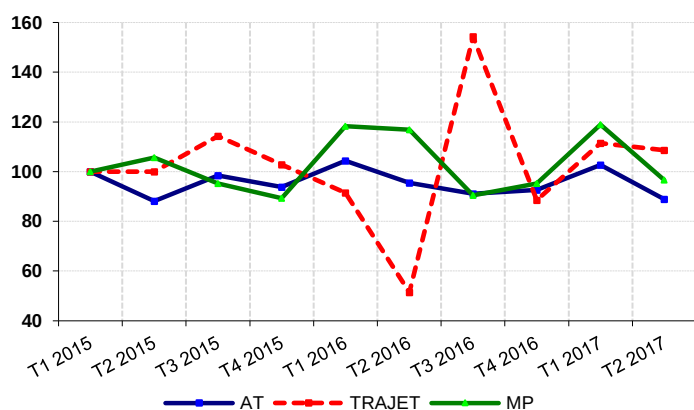
Baisse du nombre d'affiliés à l'ATEXA

Au mois de juin 2017, la baisse du nombre d'affiliés se poursuit pour s'établir à 1,5 % sur un an. Le nombre total d'affiliés en métropole est de 534 945 tous statuts confondus.

L'effectif de chefs d'exploitations, qui représente 83 % des affiliés au régime, baisse de 1,6 % en 2017. Les effectifs d'aidants familiaux et de cotisants solidaires progressent respectivement de 2,1 % et de 0,8 %. A l'inverse, les effectifs de conjoints diminuent de 4,5 %.

Trois secteurs agricoles regroupent plus de 60 % des chefs affiliés. Les chefs d'exploitations des élevages bovins, lait, viandes et mixtes représentent 32 % des affiliés (soit 142 131 chefs), suivis par les secteurs des cultures céréalières et industrielles (17 % des affiliés) et des poly-cultures et poly-élevages (13 % des affiliés).

Graphique 2 : Evolution du nombre d'ATMP par type depuis 2015 (base 100)



Source : CCMSA

Baisse du nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles

Les ATMP avec ou sans arrêt au 1^{er} semestre de l'année 2017 sont au nombre de 10 638 et baissent de 4,2 % sur un an. Les accidents de travail (9 796) diminuent de 4,2 %.

Le nombre de maladies professionnelles s'établit à 765 au 1^{er} semestre 2017, en baisse de 8,5 %.

Le nombre d'accidents de trajet avec ou sans arrêt s'élève à 77 sur la même période.

Tableau 1 : Montants versés au S1 2017 (en millions d'euros)

	2016 S1	2017 S1	Evolution
Soins de santé	8,4	8,4	+ 0,2 %
Indemnités journalières	21,1	20,5	- 2,9 %
Rentes	15,9	17,0	+ 7,3 %
TOTAL	45,4	45,9	+ 1,1 %

Source : CCMSA

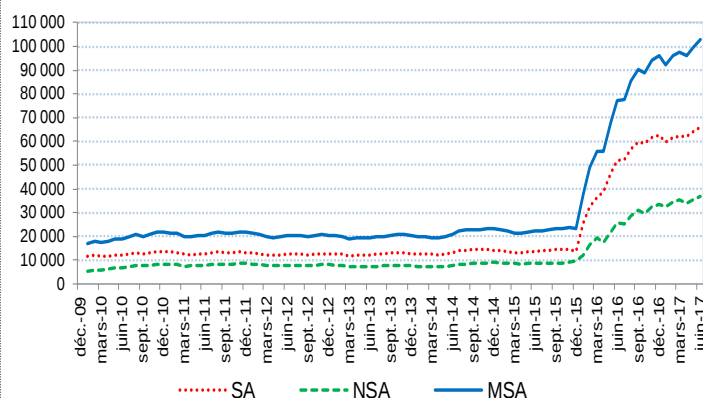
Hausse des prestations

Au 1^{er} semestre de l'année 2017, les montants des prestations sociales versées par la branche ATEXA augmentent de 1,1 % sur un an :

- les montants des soins de ville sont en hausse de 0,2 %
- les montants des rentes progressent de 7,3 % (montée en charge du régime)
- les indemnités journalières baissent de 2,9 % en raison de la baisse de nouveaux ATMP avec arrêt.

Famille : Prime d'activité et RSA au T2 2017

Graphique 1 : Evolution mensuelle du nombre d'allocataires du RSA activité puis de la prime d'activité selon le régime agricole



Source : CCMSA

Prime d'activité (PPA) : poursuite de la montée en charge

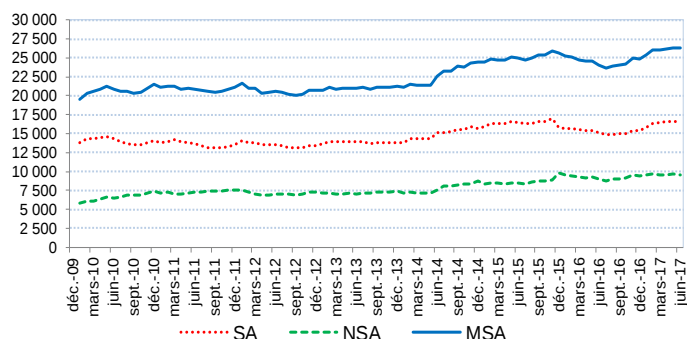
La prime d'activité est un dispositif d'aide aux foyers à revenus modestes entré en vigueur en janvier 2016.

Au régime agricole, le nombre d'allocataires de la PPA s'établit à 103 060 en juin 2017, en hausse de 33,5 % sur un an. Cette forte progression reflète la dynamique qui a accompagné la création de la prestation début 2016 et qui s'est prolongée tout au long de l'année ainsi qu'au premier semestre 2017.

Pour les non-salariés agricoles, le nombre de bénéficiaires de la PPA est passé de 25 480 à 37 030 foyers en juin 2017, soit une augmentation de 45,3 % sur un an. La croissance des effectifs a été plus forte pour les foyers percevant une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître. En effet, le nombre de foyers concernés s'élève à 420 en juin 2017, contre 270 un an plus tôt (soit + 58,1 %), alors que le nombre de bénéficiaires sans majoration est passé de 25 210 à 36 610 foyers sur un an (en hausse de 45,2 %).

Pour les salariés agricoles, le nombre de bénéficiaires de la PPA progresse de 27,7 % sur un an et atteint 66 030 foyers en juin 2017. Le nombre de foyers bénéficiaires de la PPA majorée s'élève à 1 730, contre 1 630 un an plus tôt (soit + 6,2 %), alors que le nombre de bénéficiaires sans majoration est passé de 50 060 à 64 300 foyers sur un an, en hausse de 28,4 %.

Graphique 2 : Evolution mensuelle du nombre d'allocataires du RSA socle selon le régime agricole



Source : CCMSA

Les revalorisations du montant forfaitaire du RSA ont un impact sur l'évolution du nombre de bénéficiaires, rendant éligibles des allocataires proches du seuil de non versement. Le RSA mensuel pour une personne seule passe de 524,66 euros en juin 2016 à 536,78 euros en juin 2017, soit une progression de 2,31 %. Une première revalorisation de 2 % est intervenue au 1^{er} septembre 2016 (535,17 euros par mois pour une personne seule), une seconde revalorisation de 3 % est effective au 1^{er} avril 2017 (536,78 euros par mois pour une personne seule).

RSA : progression du nombre d'allocataires

En juin 2017, le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) au régime agricole s'établit à 26 260 en France métropolitaine. Les effectifs progressent de + 9,0 % sur un an. La croissance des effectifs concerne tous les types de foyers, qu'ils bénéficient ou non d'une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître.

Pour les non-salariés agricoles, le RSA est versable à 9 600 foyers en France métropolitaine en juin 2017, contre 9 010 un an plus tôt. Les effectifs augmentent de 6,5 %. Le nombre de foyers bénéficiaires du RSA non majoré passe de 8 660 à 9 190 sur un an et progresse de 6,1 %. Quant aux bénéficiaires du RSA majoré, ils augmentent de 15,5 %.

Pour les salariés agricoles, le RSA est versable à 16 665 foyers en juin 2017 (contre 15 080 fin juin 2016). Les effectifs progressent de 10,5 %. Le nombre de foyers bénéficiaires du RSA non majoré passe de 14 190 à 15 700 sur un an, en hausse de 10,7 %. Quant aux bénéficiaires du RSA majoré, les effectifs s'élèvent à 955 foyers fin juin 2017, contre 890 foyers un an auparavant (soit une hausse de 7,7 %).

Sigles : RSA: revenu de solidarité active, SA: salariés agricoles, NSA: non-salariés agricoles, MSA: NSA + SA.

Contact : Jean Roger Biyik Biyik - DSEF Département Prestations Retraite – Famille – ORPA - biyik-biyik.jean-roger@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel

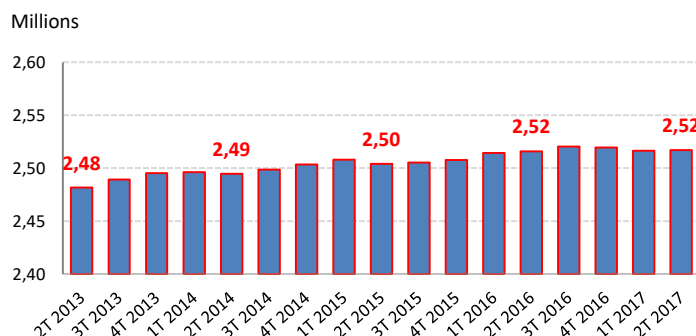


Retraite au T2 2017

Au 30 juin 2017, les effectifs de retraités salariés agricoles sont stables sur un an (+ 0,1 %)

Au deuxième trimestre 2017, 2,52 millions de personnes perçoivent une retraite au régime des salariés agricoles. Cet effectif est stable sur un an (+ 0,1 %).

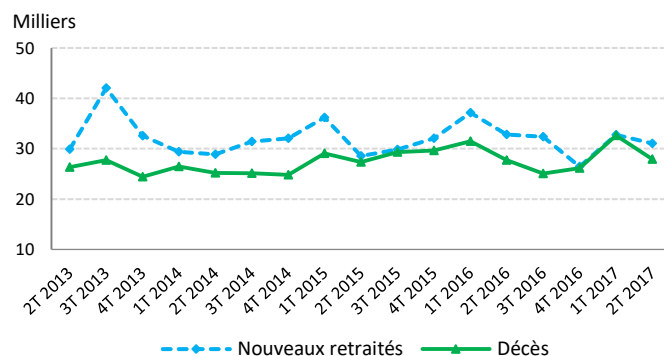
Graphique 1 : Evolution trimestrielle du nombre de retraités salariés agricoles



Source : CCMSA

L'effectif de nouveaux retraités au régime des salariés agricoles diminue de 5,5 % sur un an (après - 11,8 % au trimestre précédent). Le relèvement de l'âge légal de départ à la retraite, prévu par la réforme des retraites de 2010 et entré en vigueur le 10 novembre 2010, en est le principal facteur explicatif.

Graphique 2 : Evolution trimestrielle des flux de pensionnés salariés agricoles



Source : CCMSA

Au T2 2017, le montant moyen des retraites pour les assurés ayant validé plus de 150 trimestres progresse de 0,9 % sur un an et s'élève à 13 052 euros bruts.

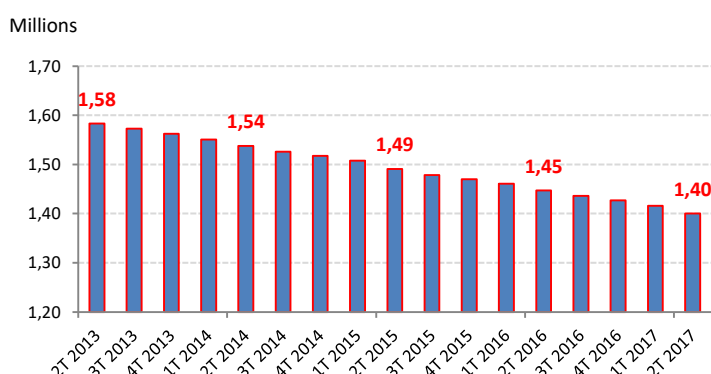
Pour les salariés agricoles, 94,0 % des retraités sont polypensionnés.

Le montant annuel moyen des pensions, toutes durées de carrière confondues, s'élève à 2 251 euros bruts au cours du deuxième trimestre 2017, en baisse de 0,5 % en un an. Il doit être apprécié au regard de la durée de carrière accomplie dans le régime agricole, qui est en moyenne de 36 trimestres et notamment au regard des petites retraites qui ne sont plus versées sous forme de rentes de faible montant (avec 24 % des retraités salariés agricoles ayant moins de 4 trimestres cotisés).

A la fin du deuxième trimestre 2017, la diminution des effectifs de retraités non-salariés agricoles se poursuit

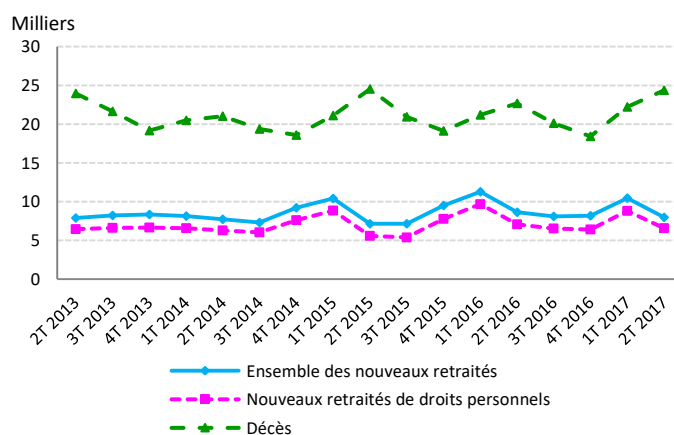
Au deuxième trimestre 2017, 1,40 million de personnes bénéficient d'une retraite au régime des non-salariés agricoles ; un effectif en baisse de 3,3 % sur un an (après - 3,1 % au T1 2017). La diminution la plus importante concerne les droits personnels (- 3,5 %). Ce recul est lié essentiellement au nombre de décès, trois fois plus important que les attributions de droits personnels.

Graphique 3 : Evolution trimestrielle du nombre de retraités non-salariés agricoles



Source : CCMSA

Graphique 4 : Evolution trimestrielle des flux de pensionnés non-salariés agricoles



Les retraités ayant effectué une carrière complète de non-salarié agricole perçoivent une pension annuelle moyenne de base de 9 436 euros bruts (en hausse de 0,5 % sur un an).

Toutes durées de carrière confondues et hors retraite complémentaire obligatoire, le montant annuel moyen des pensions s'élève à 5 146 euros bruts, en légère baisse sur un an. Au 30 juin 2017, 89,6 % des retraités non-salariés agricoles sont polypensionnés. La durée moyenne de carrière des non-salariés agricoles atteint 96,5 trimestres.

Contact : Ileana RADOI - DSEF Département Prestations Retraite – Famille – ORPA - radoi.ileana@ccmsa.msa.fr

MSA Caisse Centrale Direction des statistiques, des études et des fonds

19 rue de Paris Directrice de la publication : Nadia JOUBERT - joubert.nadia@ccmsa.msa.fr

CS 50070 Responsable Mission Synthèses : David FOUCAUD - foucaud.david@ccmsa.msa.fr

93013 Bobigny Cedex Rédacteurs : C. ROUSSEAU, G. PREVOSTAT, S. KEHIRI, S. HIDOUCHE, A. HENGEL, K. DANTHEZ,

S. ODIOT, JR. BIYIK BIYIK, I. RADOI

Diffusion : Claudine GAILLARD - gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr

